

*Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue le 13 juillet 2015 à la salle du Conseil, située au 75 de la rue Principale à Lac-des-Aigles.*

Présences :

M.	Claude Breault, maire
MME	Nicole Beaulieu, conseillère # 3 Nadia Sheink, conseillère # 5
MM.	Michel Dubé, conseiller # 1 Jean-Guy Beaulieu, conseiller # 2 Roger Dubé, conseiller # 4 Elzéar Lepage, conseiller # 6

Les membres présents forment le quorum.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Claude Breault, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Francine Beaulieu, directrice générale fait fonction de secrétaire.

190-15 **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé**

D'accepter l'ordre du jour et que soit ajouté à l'item « Affaires nouvelles », les points suivants :

- 25.1 PADEM
- 25.2 Recharge
- 25.3 Annulation location et remboursement
- 25.4 Sortie d'huile
- 25.5 Fenêtres caserne
- 25.6 Demande Club optimiste – Clé sous-sol
- 25.7 Garage
- 25.8 Demande d'un citoyen

et que l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert et que les Points 7 et 25.8 soient traités à la suite du Point 2.

- 1. Ouverture de la session
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Approbation du procès-verbal de la séance régulière tenue le 1<sup>er</sup> juin 2015
- 4. Comptes
- 5. Correspondance
- 6. Crédit de taxes de services
- 7. Demande de dérogation mineure 15-0003
- 8. Rapports financiers au 30 juin 2015
- 9. Travaux pont du rang Bédard
- 10. Servitudes
- 11. Portes ouvertes à la caserne
- 12. Travaux au sous-sol
- 13. Chemin de St-Rémi
- 14. Chalets – Travaux et achats à faire – Accès internet
- 15. Fleurons du Québec
- 16. Félicitations – Gala musical et Brunch de la Fabrique
- 17. Page WEB
- 18. Formation FQM
- 19. Formation incendie – 11 septembre
- 20. Ventilation – Contrat de service
- 21. Appui à la FQM – Négociation du prochain pacte fiscal
- 22. Pavillon du lac
- 23. Groupement forestier
- 24. Jardinières
- 25. Affaires nouvelles  
Période de questions
- 26. Clôture de la séance

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

191-15 **3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 1<sup>ER</sup> JUIN**

**Proposé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Beaulieu**

D'accepter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 1<sup>er</sup> juin 2015 tel que présenté.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé**

D'autoriser le paiement des comptes suivants et qu'une facture soit envoyée à Hydro-Québec pour l'intervention des pompiers lors du bris de poteau :

**COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS**

Élus et Employés	Total	<u>26 355.94 \$</u>
Chèque # 11082 à # 11137 Chèques de la liste des comptes du 1 <sup>er</sup> juin 2015		
Chèque # 11138 SADC	Résolution 177-15 Renouveau adhésion	30.00
Chèque # 11139 Croix Rouge	Résolution 178-15 Renouveau d'entente	150.00
Chèque # 11140 Comité L'activités La Source	Résolution 179-15 Demande d'aide financière-Gala Méritas	100.00
Chèque # 11141 Groupe Ultima	Résolution 184-15 Contribution Carrefour Jeunesse emploi	139.75
Chèque # 11142 Fabrique de Lac-des-Aigles	Résolution 186-15 Commanditaire pour brunch du 28 juin	50.00
Chèque # 11143 Club optimiste	Résolution 188-15 Commandite- Sécurité à vélo	250.00
Chèque # 11144 Sureté du Québec	Résolution 131-15 Paiement du 1 <sup>er</sup> versement 2015	24 431.00
Chèque # 11145 Publi-Print	Résolution 137-15 Deux (2) drapeaux	250.65
Chèque # 11146 Shaw Direct	Câble Chalet	65.51
Chèque # 11147 Télus Québec	Téléphone	371.09
Chèque # 11148 Hydro-Québec	Électricité (3/10) en (07-2014 - 10 factures /10 \$ 3346.02)	1 274.66
Chèque # 11149 Revenu Québec	Remises juin 2015 (eur)	2 132.63
Chèque # 11150 Revenu Canada	Remises juin 2015 (eur)	331.45
Chèque # 11151 Lisette Côté	Conciergerie juin (73, Principale)	183.33
Chèque # 11152 Micheline Rodrigue	Conciergerie juin (75, Principale)	615.00
Chèque # 11153 Hydro-Québec	Électricité (7/10) (07-2015 - 10 factures /10 \$ 3496.85)	2 222.19
Chèque # 11154 MRC Témiscouata	Déclaration carrière avril-mai-juin	193.05
	<b>Total</b>	<b><u>34 064.97 \$</u></b>

**COMPTES À PAYER**

1. Alcide Ouellet et fils inc.	Redevance pneus – Tracteur	13.79 \$
2. A.P.E.Q.	Formation Dégelis, 5 inscriptions	175.00
3. Beaulieu Francine	Déplacements pour arbustes Squatec	13.76
4. Beaulieu Berthier	Déplacements réseaux et voirie	152.00
5. Biologie aménagement	Analyses eaux	547.66
6. Bourgoin Damien	RX et test classe 4A	97.70
7. Breault Claude	Déplacements, assemblées générales ARFR et AVDL	73.96
8. Caravane 185	Pompe pour fleurs	184.64
9. Carrefour du camion	Pièces Ford 94	80.48
10. Certified Laboratories	« Gear-up » plus	661.05
11. Construction BML	Abrasif (Réso 17515)	1 155.43
12. Côté Lisette	Travail aménagement de fleurs, géotextile, mauvaises herbes,..	120.00
13. Crevier Lubrifiant	Hydraulique, récup. contenu et contenant	145.93
14. Dépanneur chez Carolée	Réception et entretiens	71.39
15. Dickner	Panneau borne fontaine, LDA, support...	398.91
16. Dubé Gérald	Déplacements et repas (Formation M.D.O.)	185.81
17. ÉNPQ	Cotisation 2015-2016	1 149.75
18. Électronique Mercier	Service numérique – Paget Berthier	124.17
19. Entreprise Boucher et Santerre	Essence Diesel – incendie	50.00
20. Équipements Protection du Témis	Recharge 10 lbs et O'ring	35.12
21. Excavation Régis Bérubé	Creusage pour travaux de branchement et pelle ponceau	4 217.27
22. Excavation Jean-Guy Roy	Voyage de terre mixte	132.22
23. Forêtmax	Carlson, colle, adaptateur	303.45
24. FQM	Messagerie	56.36
25. Hewitt équipement	Réparations loader	497.11
26. Imprimerie Publicom	Paqs de factures pour chalets	183.96
27. Info-Dimanche	Avis public – Dérogation mineure	105.78
28. Kopilab	Contrat de service (66746 copies à 0,075 et 7834 à .01250)	750.65
29. L'Alphabet, librairie	Livres machinerie et outillage 2015	38.75
30. Lavoie Francis	Déplacements, formation RDL et Dégelis, interventions	351.74
31. Lepage Elzéar	Déplacement – Conférence de presse – chemin de St-Rémi	51.60
32. Livre-tout	Messageries	35.09
33. Macpek	Joint Ford 94 et crédit freins	6.65
34. Magasin Coop Squatec	Bois traité, graines à pelouse	47.05
35. Matériaux du Lac	Fluorescents, ciment, paillis, bois, mèches	702.71
36. Métal A.P.	Joint, tuyau hydraulique, soudure	452.49
37. MR Boucher	Adaptateurs, bagues...	334.38
38. Nettoyeur Christine	Service mai et juin	151.77
39. Nilson Matthew	Remb. rapport médical pour classe 4A	40.00
40. Pièces d'auto Rimouski	Commutateurs filtres pour tamiseur...	150.55
41. Postes Canada	4 Envois collectifs arbres, biblio, encombrants et fleurs	130.80
42. RJDT	Service 5/10 ordures et recyclage	5 082.00
43. Servitech	Tenue à jour	2 577.82
44. SAAQ	Vérification des permis	13.75
45. Ville de Rivière-du-Loup	3 inscription au Symposium les 6 et 7 juin 2015	344.93
46. Wébetic	Hébergement web 1 an	160.83
	<b>TOTAL COMPTES À PAYER</b>	<b><u>32 356.26 \$</u></b>

Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.

Francine Beaulieu, directrice générale

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

## 5. CORRESPONDANCE

1. Reçu de Pièces d'auto Julien Lebel un chèque de 344,93 \$ pour la vente du Dodge 1995.
2. Reçu de la municipalité de St-Guy la 2<sup>e</sup> version de l'entente d'entraide automatique de services incendie adoptée le 1<sup>er</sup> juin et signée.
3. Reçu de la municipalité de Squatec la résolution d'adoption de la 2<sup>e</sup> version de l'entente d'entraide automatique de services incendie spécifiant qu'elle est pour un (1) an afin de voir le résultat avant de renouveler et de pouvoir y mettre fin par courrier recommandé au moins 90 jours avant la fin de l'entente.
4. Reçu de la FQM l'attestation de participation de Berthier Beaulieu à la Conférence Web – Mise en œuvre du Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées, ROMÆU.
5. La mise à jour du Répertoire du MAMOT a été faite. Ajout du poste d'adjointe administrative : Nadia Castonguay, Responsable des travaux publics : Berthier Beaulieu et inspecteur municipal M. Simon Giguère
6. Reçu de la CPTAQ la copie du compte rendu et l'orientation préliminaire faite à la MRC (au 11 juin 2015) concernant notre demande pour bornes sèches (sur les propriétés de Foresterie BMI et d'Éric Rioux). Cette orientation indique que cette demande doit être autorisée. Dans les 30 jours de ce compte rendu il est possible de présenter des observations à la CPTAQ. Si aucune observation n'est reçue la décision nous sera transmise de l'acceptation.
7. La MRC nous envoie le projet de règlement pour la mise aux normes des installations septiques. Selon lequel le conseil municipal nommera par résolution un fonctionnaire municipal pour l'administration et l'application de ce règlement. Article 10 : Le conseil met en place un programme de subventions ayant pour objet d'aider au paiement d'une partie des coûts relatifs à la mise aux normes des installations septiques, ... qui se qualifient dans le cadre du programme..., Article 11 : Durée du programme (à déterminer), Article 12 : Financement (Somme totale disponible pour le programme : à établir ?), Article 13 : Subvention sous genre de prêt, ...
8. Lettre de la Sécurité publique nous informant que suite au rapport d'enquête de l'incendie à l'Isle-Verte, le gouvernement analyse la possibilité d'abolir la clause « grand-père » qui permettait d'exclure de l'obligation de suivre la formation Pompier 1 aux pompiers engagés avant le 17 septembre 1998. Au LDA un seul a été engagé en 1987 Éric Rioux et a suivi la Formation Pompier 1. Donc aucun effet chez nous.
9. Inscription du Parc Natur'Ailes sur le site internet RSVPchalets.com. Offre gratuite pour 6 mois se terminant le 23 décembre 2015.
10. La MRC nous a transféré un courriel de la Direction de la santé publique sur la problématique de la Berce de Caucase nous informant que nous devons signaler leur emplacement en appelant au MDDELCC au 1-800-561-1616.
11. La CAUREQ nous rappelle de les aviser lors de travaux routiers sur nos routes municipales.
12. Le MTQ nous informe de l'entrée en vigueur le 3 juillet du Règlement modifiant le Règlement d'application de la Loi sur les propriétaires, exploitants et conducteurs de véhicules lourds. En ajoutant la mention « non audité » à la cote de sécurité « satisfaisant », cette mention vise à indiquer que l'exploitant n'a pas encore subi ou réussi un audit en entreprise effectué par Contrôle routier Québec.
13. La Régie du cinéma nous informe que lors de projections de films en public, une demande de permis d'exploitant de lieu de présentation de films doit être faite. Courriel transféré à la responsable de la bibliothèque.
14. Les Transporteurs en Vrac de Rimouski inc. nous offrent leurs services pour tous nos besoins de camionnage,...
15. Lettre de remerciement reçue de Myriam-Andrée Lebel de la Fondation Annette Cimon Lebel pour notre commandite pour leur 20<sup>e</sup> tournoi. Remerciement chaleureux du don fait, en faisant ce don vous permettez à des gens peu fortunés de poursuivre leurs traitements et rendez-vous médicaux.

193-15

## 16. ÉCO-ROUTE

ÉcoRoute Québec annonce le programme «Anxiété zéro» et lance le défi de trouver 300 nouvelles destinations québécoises qui pourront recevoir 3 bornes de recharge gratuitement,...

**Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles s'informe du montant de la subvention.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

17. Le député Guy Caron nous envoie une lettre concernant l'entente administrative relative au fonds de la taxe sur l'essence.

194-15 6. CRÉDIT DE TAXES DE SERVICE

Le chalet de Guylaine Ouellet s'est effondré et ne sera pas reconstruit. Donc il faudrait créditer les services d'ordures, recyclage et fosse septique.

Une lettre lui a été adressée lui demandant de le démanteler.

**Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles crédite les services pour 2015 soit 51.25 \$/ordures, 22.72 \$/recyclage et 40 \$/fosse septique pour un total de 113.97 \$ lorsque la démolition du chalet sera faite.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

195-15 7. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 15-0003

**ATTENDU QUE** la demande de dérogation mineure numéro 150003, demande effectuée pour les parties de lot 39-P, du rang 2 Sud-Est, canton Biencourt, sur la Route du Sud-du-Lac (route 232) à Lac-des-Aigles ;

- Le lotissement, des parcelles 7 et 8, tel que représenté au certificat de piquetage de l'arpenteur-géomètre Bernard Labrie minute 4245, ayant une profondeur projetée à 58.5 mètres au lieu de 60 mètres tel qu'exigé au règlement de Lotissement.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Michel Dubé  
appuyé par M. Normand Beaulieu  
et unanimement résolu

De suggérer au Conseil municipal de Lac-des-Aigles d'accepter la demande de dérogation mineure ci-haut mentionnée.

**Adopté.**

**Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles retienne la proposition faite par le Comité consultatif d'urbanisme d'accepter la demande de dérogation mineure 15-0003 soit le lotissement ayant une profondeur projetée à 58.5 mètres au lieu de 60 mètres tel qu'exigé au règlement de Lotissement.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

8. RAPPORTS FINANCIERS AU 30 JUIN 2015

La directrice générale remet à chaque élu un État financier comparatif général, 1 pour les chalets et 1 pour la sécurité incendie.

Qu'une copie du rapport en sécurité incendie indiquant les soldes aussi, soit transmise par courriel au directeur du service incendie M. Francis Lavoie, au capitaine M. Jonathan Leblanc Breault ainsi qu'à M. Yves Caron, pompiers.

196-15 9. TRAVAUX RANG BÉDARD

Coût des travaux Rang Bédard : 2 demandes de prix pour du Bois de tablier de pont ont été faites auprès des entreprises Goodfellow inc. et Marwood inc..

**Goodfellow** : l'essence est de la Pruche de l'est #2/Meilleur B1F traité CCA  
6.4Kg/M<sup>3</sup> selon M.T.Q.

**Bois pour tablier du pont****1er solution**

Quantité	Dimension	Coût	Total
1	Transport	350.00 \$	350.00 \$
96	4" x 8" x 12'	31.84 \$	3 056.64 \$
2	8" x 8" x 16'	84.90 \$	169.80 \$
2	8" x 8" x 10'	53.07 \$	106.14 \$
		<b>Coût total</b>	<b>3 682.58 \$</b>

**2e solution**

Quantité	Dimension	Coût	Total
1	Transport	350.00 \$	350.00 \$
32	4" x 8" x 20'	63.73 \$	2 039.36 \$
32	4" x 8" x 16'	42.45 \$	1 358.40 \$
2	8" x 8" x 16'	84.90 \$	169.80 \$
2	8" x 8" x 10'	53.06 \$	106.12 \$
		<b>Coût total</b>	<b>4 023.68 \$</b>

**Marwood**

Pruche de l'est et/ou Pin rouge B1F # 1 et 2 (35% max de # 2) traité sous-pression au C.C.A. La pénétration et la rétention du préservatif dans le bois sont telles qu'indiquées dans la norme CSA-080 <Préservation du bois > en considérant que le bois utilisé est selon la classe d'emploi CE4.1

<u>1ère Solution</u>		\$ Morceau	\$ Total
96	mcx 4 x 8 x 12'	38.08	3655.68
2	mcx 8 x 8 x 16'	101.54	203.08
2	mcx 8 x 8 x 10'	63.46	126.92
TOTAL SOLUTION 1 .....			\$ 3985.68
<u>2 e Solution</u>			
32	mcx 4 x 8 x 20'	96.00	3072.00
32	mcx 4 x 8 x 16'	50.77	1624.64
2	mcx 8 x 8 x 16'	101.54	203.08
2	mcx 8 x 8 x 10'	63.46	126.92
TOTAL SOLUTION 2 .....			\$ 5026.64

Plus taxes. F.A.B. Dans les deux cas ces prix sont livrés Municipalité Lac-des-Aigles  
Délais : 3-4 semaines. Termes net 30 jours.

En espérant, le tout, À votre entière satisfaction, Nous demeurons, Bien à vous. Marwood Ltée  
Serge Picard, Tél. : (450) 941-1457, Sans frais : 1-(888)-603-0859, Fax : (450) 941-1462

**Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles retienne l'offre faite par Goodfellow soit la 2<sup>e</sup> solution comportant des morceaux de 20' de long pour un total de 4 023,68 \$ + taxes.

Le contremaître M. Berthier Beaulieu est en charge de commander.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**10. SERVITUDES**

M. Jonathan Leblanc-Breault a pris les repères GPS le 18 juin et devait contacter la notaire pour savoir exactement ce qu'elle voulait pour rédiger les servitudes ?

Pas eu de temps donc remis à la réunion du mois d'août.

**197-15 11. PORTES OUVERTES À LA CASERNE**

Le 5 juillet a eu lieu l'activité de Portes ouvertes à la caserne. L'annonce avait été faite dans la dernière parution du journal municipal du 20 juin et quelques affiches ont été installées dans les commerces. La DG étant en vacances.

**Proposé par Monsieur le conseiller Elzéar Lepage**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles félicite les pompiers pour la tenue de cette activité et pour tous leurs efforts déployés.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**198-15 12. TRAVAUX AU SOUS-SOL**

Le lève-personne a été installé les 18-19 et 22 juin dernier et terminé en date du 10 juillet.

La toilette a été adaptée mais il reste les barres d'appui à installer. En commande et devraient arriver vers la fin août.

**Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles entrepose les 2 anciens bols de toilette dont 1 servira probablement à la caserne prochainement.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**199-15 13. CHEMIN DE SAINT-RÉMI**

Visite le 23 juin dernier de plus de 13 marcheurs qui tout au long du parcours font étamper leur bulletin de marche à chaque village rencontré. Au Lac-des-Aigles, deux étampes ont été fabriquées par Publi-Print (qui ont fait notre drapeau Trinité-LDA et Esprit-Saint) avec nos armoiries de dimension 1 3/16'' x 13/16'' au coût de 35,95 \$ chacune. Une doit être laissée au Dépanneur Chez Carolie (point de rencontre) et l'autre au bureau municipal.

**Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise le paiement de ces étampes et en commande 2 autres sur lesquelles la date apparaîtrait.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

200-15 14. CHALETs – TRAVAUX, ACHATS À FAIRE ET ACCÈS INTERNET

Divan-lits : structure pas assez rigide (matelas pas épais – divan lit datant de 2011). Achats : rideaux salons, stores, couvertures chaudes et douillettes. Peinture des chalets à l'intérieur (plâtre), décapage planchers, tuiles à changer, ... vernir tour des châssis,

**ACCÈS INTERNET :**

ZAP ne fonctionne pas dans les chalets, la compagnie nous offre d'installer un pont et une connexion sur 1 chalet qui permettrait d'avoir accès à Internet de l'intérieur des chalets, des terrains de camping et du Pavillon au coût d'environ 1950 \$. La directrice générale s'informerait de la possibilité d'installer l'antenne qui est sur l'édifice municipal sur le toit du kiosque à la plage et qui permettrait l'accès internet aux 2 chalets.

**LOCATION PAR INTERNET :**

Campin.ca offre le service gratuitement pour les propriétaires de Camping. Contrat, lien sur notre site Internet. Les campeurs auront 2,50 \$ à 3,50 \$/location à payer. Une formation est nécessaire pour Nadia, moi et peut-être Renée au coût total de 125 \$.

**Ce sujet sera analysé après la formation de Francine et Nadia pour la mise à jour de la page Web.**

Pour les fleurs au centre du Parc, Nicole et Claude s'en occuperont. Et pour celles devant les chalets, Renée les a travaillées et manque de gravier (entrées), galeries à réparer et à teindre.

**Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fasse l'achat de 2 matelas pour les lits doubles.

Qu'elle spécifie dorénavant que les chalets sont loués pour 2 personnes.

Que pour la peinture des galeries et l'intérieur des chalets que ces travaux soient faits à l'automne, des demandes de prix seront faites ainsi que pour du nouveau revêtement de tous les planchers.

Qu'elle mandate la directrice générale pour faire les autres achats (pour un maximum de 500 \$) après les travaux réalisés et le contremaître pour mettre du gravier.

Que des pancartes soient installées aux lieux publics appartenant à la municipalité, après vérification auprès de l'inspecteur M. Simon Giguère, interdisant le stationnement prolongé de nuit, avec les conséquences de nos règlements...

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

15. FLEURONS DU QUÉBEC

Les panneaux à installer à l'entrée du village doivent être achetés (notre classification 2 fleurons). Si installés sur une route à 90 km/heure, ils doivent être de dimension 900 mm x 900 mm à 495 \$. Si sur une route de 50 km/heure doivent être de 600 mm x 600 mm à 255 \$. Commandite offerte par Kalitec du panneau de 600mm x 600mm avec poteaux à la condition d'acheter les futurs panneaux chez eux. (Zone de 50km/heure). Pour les années suivantes ou des ajouts de fleurons des autocollants seront fournis.

**Offre non retenue.**

201-15 16. FÉLICITATIONS – GALA MUSICAL ET BRUNCH FABRIQUE

Dimanche le 28 juin ont eu lieu le Brunch par la Fabrique et le Gala musical de la Corporation de développement du lac.

**Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles félicite les organisateurs soit la Corporation de développement du lac pour leur Gala musical ainsi que les bénévoles de la Fabrique pour leur Brunch qui connurent un gros succès.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

202-15 17. PAGE WEB

Francine et Nadia pourront apprendre à l'automne comment mettre la page web à jour. Mme Valérie Gauthier qui avait été mandatée pour s'en occuper est très surchargée et aurait aimé travailler sur un site dont l'hébergement aurait permis des interactivités, ... plus vivante dont le coût était supérieur de 50 \$/année à l'hébergement offert présentement par Wébetic. Le technicien de Wébetic pourrait venir au bureau nous l'apprendre et de plus, il y aurait possibilité que les réservations au Parc Natur'Ailes via le site internet serait aussi envisageable.

**Proposé par Madame la conseillère Nadia Sheink**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise Francine et Nadia à s'occuper de la Page web et à demander la formation de Wébetic. Qu'elle remercie Valérie Gauthier pour son implication.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

203-15 18. FORMATION FQM

La FQM organise une conférence web sur «Les terrains contaminés, comment intervenir ? ». Elle aura lieu Jeudi, le 8 octobre de 13 h à 14 h 30 au coût de 45 \$/participant.

Une nouvelle obligation est entrée en vigueur et doit apparaître dans nos États financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015 soit la présentation d'un passif au titre des sites contaminés

La directrice générale pourrait suivre cette conférence.

**Proposé par Madame la conseillère Nadia Sheink**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise la directrice générale à s'inscrire à cette conférence web.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

204-15 19. FORMATION INCENDIE – 11 SEPTEMBRE

Francis Lavoie aimerait participer le 11 septembre prochain à une conférence à Mont-Joli sur « Réflexion sur le combat incendie ». Le coût est de 80 \$/personne. Il serait accompagné de Jonathan, Luc et André-Bruno. Total 320 \$ + déplacements et repas ?

**Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles demande plus d'informations sur cette formation et traite de ce sujet ultérieurement.

Qu'elle avise le directeur du service incendie M. Francis Lavoie de vérifier les montants disponibles de son budget incendie 2015.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

20. VENTILATION – CONTRAT DE SERVICE

Réfrigération YP sont venus faire l'ajustement du système à la Caisse. Le système date de + de 15 ans. Des filtres ont été changés + 1 heure de temps. Pas encore reçu la facture.

La caisse avait un contrat de service, Réfrigération YP doivent nous en faire parvenir un pour la municipalité ? À lire et à adopter probablement en août.

Ce sujet sera traité à la réunion du mois d'août.

205-15 21. APPUI À LA FQM – NÉGOCIATION DU PROCHAIN PACTE FISCAL

**CONSIDÉRANT QUE** le premier ministre du Québec s'est engagé à établir une relation de partenariat entre les municipalités et le gouvernement;

**CONSIDÉRANT QUE** le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire s'est engagé à effectuer une réelle décentralisation des pouvoirs et des leviers financiers vers les municipalités;

**CONSIDÉRANT QUE** nous sommes des élus avec toute la légitimité pour agir;

**CONSIDÉRANT QUE** 93 % de l'ensemble des MRC et des municipalités du Québec ont participé à une vaste consultation menée par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) sur les priorités du milieu municipal;

**CONSIDÉRANT QUE** quelque 400 délégués ont été très clairs sur leurs ambitions à l'occasion du Grand Rendez-vous des régions, le 3 juin 2015;

**CONSIDÉRANT QUE** l'augmentation des normes et des exigences du gouvernement du Québec impose de lourdes charges financières aux municipalités;

**CONSIDÉRANT QUE** les conséquences du Pacte fiscal transitoire sont insoutenables et qu'il y a urgence d'agir;

**CONSIDÉRANT QU'IL** est impératif qu'un nouveau Pacte fiscal soit signé avant la préparation des budgets municipaux de 2016;

**Proposé par Monsieur le conseiller Elzéar Lepage**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles appuie la FQM dans sa volonté de participer en équipe à la négociation du prochain Pacte fiscal dans la mesure où les régions trouveront leur compte et demande à la FQM de ne signer le prochain pacte fiscal que si et seulement si les éléments suivants s'y retrouvent : des moyens financiers qui suivent les nouvelles responsabilités vers l'autonomie des municipalités et des MRC; une diversification des revenus à l'avantage de toutes les régions du Québec; des leviers financiers spécifiques au milieu rural et aux municipalités dévitalisées et des orientations sur l'allègement de la reddition de comptes.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

c. c. : Philippe Couillard, premier ministre du Québec; Pierre Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; À notre ministre régional et député local M. Jean D'Amour

22. PAVILLON DU LAC

*Informations : Le bâtiment du Pavillon du lac est évalué à 92 600 \$ + terrain 6 600 \$ = 99 200 \$. Construit en 1988 par de bénévoles. Le bâtiment a 40' x 100'. Il aurait besoin de plusieurs réparations majeures (toiture,...). Des réparations ont été faites en 2003 Faire la finition du mur côté Nord-Ouest intérieur en gypse et finition du plafond suspendu, en 2005 installer 4 châssis- changer les portes avant, isoler le mur, en 2006 tuile du plafond suspendu, installer isolation et en 2008 inondation.*

206-15 23. GROUPEMENT FORESTIER

*Courriel reçu le 23 juin, du Groupement forestier du Témiscouata nous informant qu'ils n'ont reçu aucune nouvelle encourageante au niveau du gouvernement au sujet du manque à gagner de 5 millions et nous invite à continuer les pressions auprès de notre député ministre, monsieur Jean D'Amour. Une résolution 180-15 avait été adoptée par les élus le 1<sup>er</sup> juin 2015 et le groupement nous en transmet une autre à adopter.*

**Considérant que** le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, Monsieur Laurent Lessard, a aboli le programme de création d'emploi en forêt privée, ce qui représente une coupure de 5 millions de dollars;

**Considérant que** cette coupure représente une perte de plus de 700 000\$ seulement pour le Groupement forestier de Témiscouata inc.;

**Considérant que** cette coupure occasionne une trentaine de pertes d'emploi direct seulement au Groupement forestier de Témiscouata inc. et plus de 200 au Bas-Saint-Laurent;

**Considérant que** le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, Monsieur Laurent Lessard, a aussi fait une coupure de 1 million de dollars pour les lots intramunicipaux (gérés par les MRC);

**Considérant que** globalement la baisse des budgets en aménagement forestier tant en forêt privée que publique, représente une coupure de 5,5 millions de dollars au Bas-Saint-Laurent;

**Considérant que** les propriétaires actionnaires du Groupement forestier de Témiscouata inc. s'engagent à investir 100% du budget supplémentaire dans un programme de soutien à la récolte de bois, particulièrement dans les éclaircies commerciales de plantation.

**Considérant que** le Groupement forestier de Témiscouata inc. est l'un, sinon le, plus gros employeur au Témiscouata;

**Considérant que** notre député et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, Monsieur Jean D'Amours, lors de sa campagne électorale, a confirmé que l'axe prioritaire du développement était la forêt et qu'il créait plus de 200 emplois dans l'industrie de l'aménagement et de la transformation au Témiscouata;

**Considérant que** l'industrie forestière du Témiscouata a un grand besoin des bois de la forêt privée pour résoudre leurs problématiques d'approvisionnements des usines.

**En conséquence, il est proposé par Madame la conseillère Nicole Beaulieu**

*Que la Municipalité de Lac-des-Aigles*

- conteste les coupures du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs de l'ordre de 5,5 millions de dollars;
- demande au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, Monsieur Laurent Lessard, d'accepter le Projet d'avenir de la forêt privée, donc le Programme servira uniquement de mesure de soutien à la récolte que l'ensemble des partenaires de la forêt privée lui ont déposée le 23 février lors de sa tournée Faire Plus. **Que les producteurs forestiers s'engagent à augmenter le niveau de récolte à 1,5 million de m<sup>3</sup> d'ici 3 ans et que l'industrie s'engage à acheter les bois en provenance de la forêt privée et ce, conditionnel au même niveau de financement en forêt privée que 2014;**
- demande au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, Monsieur Laurent Lessard et au ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, Monsieur Jean D'Amour, de trouver des solutions pour maintenir le financement à 6 millions de dollars pour la forêt privée et les lots intramunicipaux et ainsi maintenir le même niveau d'emploi quand 2014;
- rappelle au ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, Monsieur Jean D'Amours, qu'il a été élu justement par ses mêmes producteurs et travailleurs forestiers, puisqu'au Témiscouata, les populations vivent de l'industrie de l'aménagement et de la transformation forestière;

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

207-15 24. JARDINIÈRES

*Factures pour 40 jardinières et 1 spéciale + 1 facture de 2 en osier + facture achats de Claude Breault. Le poteau est un prêt. Le resto chez Le Lou en a acheté 2 dont nous faisons l'arrosage. Et arrosage à payer à Marco Sirois*

**Proposé par Monsieur le conseiller Elzéar Lepage**

*Que la Municipalité de Lac-des-Aigles acquitte les factures aux Serres Desjardins Turcotte.*

*Qu'elle facture Lucie Rodrigue 60 \$ comme en 2014 pour l'arrosage de ses 2 jardinières.*

*Et procède au paiement à Marco Sirois soit 3 jour à 15 \$ + 3 semaines à 105 \$ pour un total de 360 \$.*

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité des conseillers.*



25. AFFAIRES NOUVELLES25.1 PADEM

Information reçue qu'une formation en traitement des eaux usées par étangs d'oxydation aura lieu à Vaudreuil-Soulanges. Le maire s'est de nouveau informé de la possibilité que cette formation se donne au Bas-Saint-Laurent.

208-15

25.2 RECHARGE

Lorsque André-Bruno Rodrigue fait le remplissage des bonbonnes il avait été convenu qu'il recevrait 5 \$/bonbonne.

**Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles paie un quart d'heures/recharge de bonbonne (15 minutes) au taux pompier 17,66 \$ /heure pour 2015 au pompier qui en effectuera sur présentation d'une feuille de temps ainsi que de la facture à poster au client.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

209-15

25.3 ANNULATION DE LOCATION ET REMBOURSEMENT

M. Clément Rodrigue avait réservé et payé la salle 100 \$ en argent pour une Fête le 1<sup>er</sup> août, malheureusement il a dû annuler car la fête n'aura pas lieu.

**Proposé par Monsieur le conseiller Elzéar Lepage**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles rembourse par chèque à M. Clément Rodrigue le coût de la location de la salle 100 \$ et autorise la DG à émettre le chèque au nom de M. Clément Rodrigue.

De plus qu'elle offre ses sincères condoléances à la famille.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

210-15

25.4 SORTIE D'HUILE

Achat d'une sortie d'huile à 400 \$ + transit 15 \$ à payer à Alcide Ouellet et fils inc.

**Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise la DG à acquitter cette facture pour un total de 415\$ + taxes.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

211-15

25.5 FENÊTRES CASERNE

Le directeur du service incendie a commandé 2 châssis pour la caserne auprès de Bélisle, le coût est de 402.96 \$ + taxes. Le maire l'avait autorisé.

**Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte la commande de fenêtres qui ne devraient pas ouvrir et non celles proposées par Belisle avec battant.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

212-15

25.6 CLUB OPTIMISTE

Lettres de remerciement et demande pour clé du sous-sol et accès à des armoires barrées.

**Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles ne peut acquiescer à leur demande, pour l'instant, pour la clé de la salle mais que pour une armoire, ce serait possible en autant que le Club s'occupe de faire l'achat de la chaîne et du cadenas.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

213-15

25.7 GARAGE

**Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles avise l'inspecteur M. Simon Giguère d'aviser Mme Lyse St-Pierre de retirer le mur extérieur sur le côté ouest de l'abri à bois qu'elle a fait.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

214-15

**25.8 DEMANDE D'UN CITOYEN**

*M. Gérard Michaud et sa femme sont présents et demandent des informations sur une roulotte implantée sur un terrain près de celui qu'ils ont déjà possédé au 25, rue Principale et dont ils avaient reçu l'interdiction d'en installer une.*

**Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé**

*Que la Municipalité de Lac-des-Aigles demande des informations auprès de l'inspecteur M. Simon Giguère et que celui-ci réponde par écrit à M. Michaud.*

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

*Aucune question.*

215-15

**26. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

*À 21 h 40, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Claude Breault, maire.*

**Adopté.**

*Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.*

---

Claude Breault  
Maire

---

Francine Beaulieu  
Directrice générale

---

---